



Radio indép. Neuchâteloise Web

RTN
2074 Marin
032/ 756 01 40
<https://www.rtn.ch/>

Genre de média: Internet
Type de média: Sites d'informations
UUpM: 46'000
Page Visits: 558'591



Ordre: 38017
N° de thème: 038.017

Référence: 80932022
Coupure Page: 1/2

Coup de jeune pour les jardins de l'Hôtel DuPeyrou et du MEN

Le Conseil général de Neuchâtel a validé lundi soir une enveloppe de 1,5 million de francs pour offrir un nouveau souffle à ces lieux

07.06.2021

Restauration en perspective pour les jardins de l'Hôtel DuPeyrou et du Musée d'ethnographie (MEN). Le Conseil général de Neuchâtel a débloqué 1,5 million de francs lundi soir en vue de mener d'importants travaux dans ces deux parcs urbains prisés par la population mais aussi par les touristes. Pour le Conseil communal, ces investissements sont nécessaires, notamment pour remettre aux normes sécuritaires le parc du Palais DuPeyrou. Le style « jardin à la française » sera conservé mais une partie de la végétation sera renouvelée, notamment les marronniers de la terrasse qui posent des problèmes de sécurité. L'objectif est de planter des essences qui résistent mieux aux changements climatiques.

Les murs de soutènement qui entourent le jardin et dont la hauteur de chute est trop importante, ainsi que le bassin, trop profond, seront également remis aux normes. Le portail d'entrée aura aussi droit à un coup de jeune. Au total, 540'000 francs seront dévolus au jardin de l'Hôtel DuPeyrou. Les travaux devraient s'achever au printemps 2023.

Les 960'000 francs restants permettront d'offrir une restauration complète au jardin du Musée d'ethnographie, qui n'a pas connu de tels travaux depuis sa création en 1872. Là aussi, la végétation sera partiellement renouvelée. Les chemins d'accès seront refaits et le portail d'entrée de la rue Saint-Nicolas sera lui aussi restauré. Les travaux sont prévus dès l'an prochain.

Abonnements TransN : soutiens modifiés

Les personnes qui souhaitent acquérir un abonnement annuel TransN pourront à l'avenir payer leur sésame de manière échelonnée. La Commune de Neuchâtel a obtenu cette possibilité auprès des Transports publics neuchâtelois (TransN), possibilité validée par le législatif et qui entrera en vigueur à la fin du mois. Il ressort d'une étude qu'un certain nombre d'utilisateurs ne peuvent pas déboursier le prix d'un abonnement annuel en un versement unique. En revanche, les subventions pour les abonnements mensuels disparaîtront. Les différents groupes politiques ont toutefois déploré le supplément à verser pour ce paiement échelonné, jugé disproportionné. Le Conseil communal est appelé à ouvrir des négociations sur ce point avec TransN.

Nouvelles places d'accueil parascolaire à Vauseyon

Lundi soir, le Conseil général de Neuchâtel a également accepté de délier les cordons de la bourse pour créer 35 places d'accueil parascolaire au collège de Vauseyon. Dix places supplémentaires verront aussi le jour pour les tables du midi de la structure du Tipi (12 du Tipi). Cette opération permettra de libérer des places au Quai 4, à Peseux. Cette nouvelle offre, devisée à 610'000 francs, sera disponible dès la rentrée d'août. La charge assumée par la Commune devrait toutefois s'élever à 193'000 francs après déduction de la part parentale et de la part cantonale.

La nouvelle commune tient son règlement

Le Conseil général a également adopté à l'unanimité son nouveau règlement général. Depuis la fusion, un texte provisoire était en vigueur. Quelques points restent toutefois encore en suspens : le mode d'élection du Conseil communal qui sera débattu en septembre, la possibilité de recourir à des suppléants pour cette législature déjà ainsi que le fonctionnement détaillé des assemblées citoyennes qui fera l'objet d'un règlement propre. /sbe



[Lire en ligne](#)

Ordre: 38017
N° de thème: 038.017

Référence: 80932022
Coupure Page: 2/2



Le jardin de l'Hôtel DuPeyrou gardera son style "à la française" à l'issue des travaux prévus.